

Assesse, le 7 mai 2012

Assesse – Opération de développement rural

Compte-rendu de la 1^{ère} réunion du groupe de travail « Lieux de rencontre », le 16 avril 2012

Participants :

ANDRÉ Philippe, ARNOUT Annelies, BEAUDRY Jean-Bernard, BELUFFI Christophe, BERNIER Thierry, BINAMÉ Domnine, BOUCHER Dominique, CHILIADE Luc, CUVELLIER Louise, DALL'ARA Fabrice, DAUWEN Marcel, DECROISSON Michaël, DELFOSSE Julien, DELWICHE Morgane, DERIDEZ Florence, DEUXANT Arnaud, DEUXANT Manon, DEVOS Quentin, DINJART Gilles, DUFRANE Marie, FONTAINE Corentin, FRIPIAT Joseph, GILTAY Louise, HENRI Aurélien, HENRI Estelle, HERMAL Marine, LANTONNOIS André, LISSOIR Annick, MARCHAL Pierre, MARCOLINI Nadia, MARTIN Anthony, MARTIN Cassandra, MASSART Pierre, MATTOT Albert, MINE Marie-France, MONET Antoine, MOSSIAT Frieda, QUEVRIN Patricia, REMACLE Fabrice, SANSEN Géraud, TASIAUX Tristan, VAN HEUVERSWYN Sasha et WILLEMS Laëtitia

Pour le Collège communal : BOUVEROUX Luc, DANS Monique et TASIAUX Pierre

Pour le Conseil communal : BALLEZ Paul et BURLET Alain

Pour l'Administration communale : GILSON Sylvie

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : LIGOT Geoffrey et RENSONNET Martine

Pour le BEP : HERMANS Céline

Excusés :

DELCORDE Brigitte, GERARD Jean, GOFFIN Emilie, LECHIEN Christophe, ROYER Michel, SCOUMAN Olivier, STASSART Jean-Marc, VANDERSCHEUREN Noël (Conseiller communal) et WANT Didier (Conseiller communal)

EN RÉSUMÉ - A RETENIR

- Les projets considérés comme prioritaires par les différents sous-groupes (par village) sont les suivants :
 - Assesse : Aménagement de halles socio-culturelles pour l'entité d'Assesse
 - Courrière : Aménagement du presbytère en maison de village – si le projet de terrain multisports (foot-basket) en lieu et place du skate park et du terrain de tennis est mis en œuvre
 - Crupet : Aménagement global et intégré de l'espace composé par la salle Crupet 85 (ancienne école), la rue Haute, la place du jeu de balle et la plaine de jeux
 - Florée : Aménagement du site de la fontaine Sainte-Geneviève
 - Sart-Bernard : Création d'un local de village
 - Sorinne-la-Longue : Aménagement d'une plaine de jeux au cœur du village
- Lorsqu'il s'agit de penser à l'intérêt collectif et de dépasser les intérêts de leur village, c'est le projet « Aménagement de halles socio-culturelles pour l'entité » qui est mentionné par une grande majorité (83%) des participants dans leurs priorités.

1. Le contexte

Aujourd'hui, différents éléments sont déjà à disposition des acteurs impliqués dans le cadre de l'Opération de Développement Rural menée par la Commune d'Assesse:

- Un **diagnostic participatif** a été présenté à la population le 6 février passé et a fait l'objet d'un bulletin communal spécial. Il a été établi en analysant d'une part toutes les données objectives (statistiques, inventaires, cartographie,...) récoltées sur la commune et d'autre part les témoignages de ses habitants, recueillis lors de réunions organisées dans chacun des villages de l'entité, de rencontres de personnes ressources et d'enquêtes.
- Sur base de ce diagnostic, le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) a proposé **quatre grands enjeux (appelés défis)** à relever pour l'avenir de la commune. Ils ont également été présentés à la population. Pour rappel :
 - o Défi « Economie » : *D'ici 2022, améliorons à Assesse le développement économique tout en préservant son environnement.*
 - o Défi « Socio-culturel » : *D'ici 2022, favorisons à Assesse la convivialité à travers le dynamisme associatif et le bien-être de ses habitants.*
 - o Défi « Cadre de vie » : *D'ici 2022, assurons à Assesse la préservation d'un cadre de vie dans le respect du développement durable.*
 - o Défi « Démocratie locale » : *D'ici 2022, développons à Assesse une démocratie locale dynamique par la participation constructive des citoyens et des acteurs locaux à la vie communale.*
- **Quatre groupes de travail** rassemblant mandataires communaux et citoyens assessois ont échangé leurs idées autour de ces « défis ». Ces réflexions ont débouché sur une série d'objectifs à atteindre pour la commune et un premier jet d'idées de projets.

La réunion du jour est consacrée à une thématique spécifique extraite du défi « Socio-culturel » : les lieux de rencontre. Il a en effet été constaté lors des réunions villageoises de novembre et via une enquête soumise aux associations que ce sujet suscitait beaucoup de réactions et de demandes.

Qu'entend-t-on par « lieux de rencontre » ?

- les infrastructures à disposition des associations et des habitants (salles des fêtes, salles de réception, installations sportives, locaux de réunion/d'animation, lieux d'activités culturelles, etc.) ;
- les espaces publics extérieurs (cœurs de village aménagés, places et placettes, aires de repos, plaines de jeux, etc.).

2. Principes et exemples

Il est brièvement présenté de manière illustrée aux participants une série de principes et exemples de lieux de rencontre intéressants, aménagés dans le cadre d'ODR dans d'autres communes de Wallonie. Ceux-ci ont été extraits de deux cahiers thématiques publiés par la FRW et annexés au présent compte-rendu :

- Cahier n°5 : « La maison de village » (attention : numérotation alternée)
- Cahier n°8 : « Les espaces publics villageois »

Ils sont également disponibles sur le site Internet de la FRW (www.frw.be) dans la rubrique « Découvrez nos publications ».

3. Objectifs de ce GT

Concrètement, la mission de ce Groupe de Travail sera de :

- prendre connaissance, village par village, des éléments du diagnostic relatifs aux lieux de rencontre, ainsi que des idées de projets déjà émises (lors des réunions villageoises, à travers une enquête soumise aux associations et lors de la réunion du GT Socio-culturel) → **liste des lieux de rencontre existants en annexe** ;
- affiner ces propositions de projets et/ou en formuler d'autres ;
- commencer à identifier certaines priorités.

4. Les idées de projets avec une portée communale

1. Aménagement de halles socio-culturelles pour l'entité d'Assesse – mentionné dans 4 sous-groupes

- avec une grande salle polyvalente (capacité de 200 à 300 personnes) modulable (possibilité de compartimer la salle en fonction des activités), dotée d'une bonne acoustique et bien insonorisée
- avec des locaux à disposition des associations (**dont un pour le Patro d'Assesse → cf. proposition ci-après**)
- projet à mener en collaboration avec toutes les associations culturelles de l'entité et la bibliothèque bien gérées → proposition : modèle de cogestion public-privé (partenariat)
- avec un parking suffisamment grand
- propositions pour sa localisation : Assesse (zone de la nouvelle Maison communale), Bois Robiet

Pourquoi?

- pour les activités socio-culturelles et festives d'envergure : concerts (chorales et autres), spectacles d'écoles, expositions, grands rassemblements (Patro et autres), etc.
- pour réduire les nuisances générées par certains événements

Pour qui ?

- pour tous les habitants, associations, comités et groupements de l'entité
- avec éventuellement une portée extra-communale

2. Aménagement de la future ancienne maison communale pour les associations

- Regroupement du matériel de l'ASBL APPEL (actuellement dans 5 locaux différents)
- Mise à disposition de la Salle d'Archives (sèche ?) pour le club de marche des Piverts

Pourquoi?

Pour qui ?

- pour toutes les associations et groupements de l'entité
- pour toutes les classes d'âges

5. Les idées de projets par village

ASSESE

1. Aménagement d'un local pour le Patro

- espace de rangement privé et sécurisé d'une taille équivalente à celle de l'ancien local ($\pm 4 \times 15 \text{m}$)
- équipé de sanitaires
- espace extérieur accessible (prairie non aménagée)
- accès au bois (à préciser)
- situé dans le « centre » du village (par exemple aux environs de la nouvelle maison communale) ; le nouveau local pourrait être intégré au projet de halles socio-culturelles (dans ce cas, attention de trouver une solution « en attendant »).

Pourquoi?

- pour les activités du Patro (seul mouvement de jeunesse du village)
- pour pouvoir continuer à organiser des échanges avec les autres mouvements de jeunesse (par exemple, les Scouts de Courrière), rendus impossibles par les travaux

Pour qui ?

- le Patro (environ 100 enfants et adolescents de tous les villages de l'entité et d'ailleurs)

2. Aménagement de petits espaces de rencontre extérieurs dans les hameaux

- à Hameau, au Pourrain et à la Fagne
- quelques bancs, une poubelle et un arbre
- un passage de Lionel (?) par semaine

Pourquoi?

Pour qui ?

- les parents, les plus âgés, etc. (qui font des ballades courtes)

3. Aménagement de la Place de l'Eglise, de la Place Communale et/ou de la Place « Nelis »

- création d'espaces conviviaux avec bancs

Pourquoi?

- pour le tourisme pédestre (Place « Nelis » = point de départ des ballades)
- pour favoriser les rencontres

Pour qui ?

COURRIÈRE

Préalable : Les jeunes présents souhaitent vivement se structurer en comité des jeunes. Ils sont une petite dizaine ayant envie de s'investir pour dynamiser le quotidien des jeunes du village et développer des projets spécifiques. Pour démarrer, une réunion pourrait rassembler les jeunes du village (avec information à l'ensemble des jeunes de Courrière) pour discuter du « comment se structurer et se fédérer en association » et bénéficier des conseils et expériences d'autres comités de jeunes issus ou non de la commune d'Assesse. Cette rencontre pourrait être co-organisée à la fin de l'année scolaire par la FRW et Annick Lissoir, éducatrice de rue au CPAS. La soirée serait également l'occasion pour la Commune de présenter **le projet de terrain multisports (foot-basket) en lieu et place du skate park et du terrain de tennis de Courrière (projet très attendu par les jeunes)**. Le nouveau comité des jeunes pourrait, dans un premier temps, se réunir dans la Maison de Village et, plus tard, dans le presbytère (voir propositions ci-dessous).

1. Aménagement du presbytère en maison de village - transformation du presbytère de Courrière en maison de village	
<i>Pourquoi?</i> - parce que le curé de Courrière va bientôt déménager, ainsi que l'ONE qui y tient ses permanences - parce que le presbytère est beaucoup mieux situé (central, près du nouveau terrain de foot-basket, etc.) et offre plus d'opportunités (en termes d'aménagements intérieurs) que l'actuelle maison de village - parce que le bâtiment dispose d'un jardin - parce que cette structure serait complémentaire à la salle Cécilia (pour les grosses manifestations)	<i>Pour qui ?</i> - les différentes associations, le comité des jeunes, les habitants

2. Rénovation de la salle Cécilia et aménagement de l'espace extérieur - travaux de peinture et d'insonorisation - aménagement global de l'espace extérieur : au minimum, aménagement du parking (gravier) avec délimitation des emplacements et de l'accès	
<i>Pourquoi?</i> - pour créer des synergies, des collaborations avec la fanfare Cécilia (propriétaire) afin de permettre aux associations du village d'en jouir préférentiellement - pour les grosses manifestations	<i>Pour qui ?</i> - les habitants, les associations

3. Aménagement de la Maison de Village - sécurisation des abords (mais solution très difficile à trouver vu sa situation dans le virage) - installation d'une armoire pour le futur comité des jeunes - aménagement d'un espace bar	
<i>Pourquoi?</i> - pour permettre au nouveau comité des jeunes de voir le jour, de mener ses activités... et de faire ses preuves ! En attendant de pouvoir utiliser le presbytère...	<i>Pour qui ?</i> - les jeunes et les associations qui l'utilisent déjà

4. Amélioration du bois didactique - amélioration de l'entretien (élaborer et installer un panneau de sensibilisation au maintien de la propreté du site – à réaliser avec le nouveau comité des jeunes ?) - changement des grilles du barbecue - installation d'un éclairage solaire - NB : le groupe n'adhère pas à la proposition de clôturer le bois didactique pour les sangliers	
<i>Pourquoi?</i> - parce que c'est un endroit très apprécié et qui ne demande pas beaucoup de frais pour être amélioré et correspondre aux attentes	<i>Pour qui ?</i> - les promeneurs, les écoles, les habitants, les jeunes

5. <u>Création d'un espace public « cœur de village »</u> <ul style="list-style-type: none"> - plusieurs possibilités : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ nouvel espace (en lien avec la Zone d'Aménagement Communal Concerté – ZACC) ⇒ aménagement du parking de la salle Cécilia en espace public ⇒ création d'un lien, aménagement d'une jonction entre la salle Cécilia et le terrain de tennis 	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none"> - parce que le village est grand et étiré, sans espace central de rencontre - parce que les habitants n'ont pas d'espace public central de référence, d'appartenance - pour accueillir également les nombreuses manifestations organisées par le comité de village (halloween, grand feu, St-Nicolas, kermesse, ...) 	<i>Pour qui ?</i> <ul style="list-style-type: none"> - les habitants et le comité de village

6. <u>Aménagement de petits espaces de rencontre extérieurs dans l'ensemble du village</u> <ul style="list-style-type: none"> - réinstallation de bancs à différents endroits du village - sur l'espace herbeux entre le CPAS et l'école communale : installation de bancs et d'une petite plaine de jeux pour les enfants 	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none"> - parce qu'il y avait auparavant de nombreux bancs dans le village, offrant autant de lieux propices à la rencontre 	<i>Pour qui ?</i> <ul style="list-style-type: none"> - les habitants

CRUPET

1. <u>Aménagement global et intégré de l'espace composé par la salle Crupet 85 (ancienne école), la rue Haute, la place du jeu de balle et la plaine de jeux</u> <ul style="list-style-type: none"> - aménagement de la salle Crupet 85 en maison de village et associative polyvalente, en utilisant le rez-de-chaussée, l'étage, le jardin et la cour - création d'un effet de porte sur la rue Haute (ralentissement et sécurisation) - aménagement de la place du jeu de balle (pétanque, balle pelote, parking, etc.) - gestion collective ou représentative de l'espace 	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none"> - pour sauver le bâtiment de l'ancienne école - pour utiliser les volumes importants non-occupés (étage ?) - pour mettre en valeur Crupet ; en tant qu'un des Plus Beaux Villages de Wallonie - pour répondre aux besoins d'un secteur associatif très actif - pour mettre un local à disposition des jeunes - parce que cet espace est au centre du village 	<i>Pour qui ?</i> <ul style="list-style-type: none"> - les comités divers, la jeunesse, la troupe de théâtre Artmonie, etc.

2. <u>Réaménagement du parking communal de Crupet (situé derrière le Restaurant - Taverne Le Pachis)</u> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation de l'espace - stationnement plus aisé 	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none"> - pour encourager le stationnement dans ce parking - pour créer un espace festif éventuel 	<i>Pour qui ?</i>

FLORÉE

1. Aménagement du site de la fontaine Sainte-Geneviève <ul style="list-style-type: none">- barbecue, table, bancs, abris « style Chevetogne » et poubelle- panneau didactique- aménagement du chemin d'accès et plantation d'une haie indigène (sur la gauche en descendant)- aménagement de l'évacuation des eaux (sur la droite)	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none">- pour redonner vie à un endroit historique- pour redonner ses couleurs à un espace de rencontre au cœur du village	<i>Pour qui ?</i> <ul style="list-style-type: none">- les jeunes, les habitants du village, les touristes

2. Aménagement d'une plaine de jeux sur le terrain de la chapelle Sainte-Geneviève (rue Sainte-Geneviève, à l'endroit des bulles à verre) <ul style="list-style-type: none">- plaine de sport basique- jeux pour les petits enfants- aménagement d'une liaison avec le site voisin de la fontaine Sainte-Geneviève	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none">- pour stimuler l'esprit sportif- pour favoriser les rencontres au sein du village- pour organiser des événements sportifs entre villageois	<i>Pour qui ?</i> <ul style="list-style-type: none">- les différentes générations

Deux autres projets pour le village de Florée ont été proposés par un(e) participant(e) sans faire l'objet d'une discussion en sous-groupe :

- **Aménagement de puits de fleurs au carrefour de Maibelle** (à l'endroit des avis communaux)
 - Construction statique et ancrée (en béton ou matériau rustique « anti-vandalisme ») avec des fleurs aux différents étages
 - *Pourquoi ?* - Pour embellir et rendre plus attractif le village
 - Pour créer un point de ralliement
 - *Pour qui ?* Les habitants du village et les promeneurs du sentier de randonnée passant par là
- **Aménagement de points de rencontre à certains endroits centraux des futurs lotissements**
 - Plantation d'un arbre entouré d'un banc rond
 - *Pourquoi ?* Pour favoriser les rencontres et la convivialité
 - *Pour qui ?* Pour les habitants du villages (nouveaux et anciens)

MAILLEN

Vu le manque d'habitants de Maillen à la réunion, il n'a pas été possible de former un sous-groupe spécifique pour le village.

SART-BERNARD

1. <u>Création d'un local de village</u> <ul style="list-style-type: none">- bâtiment relativement excentré, utilisable pour des événements bruyants et potentiellement générateurs de nuisances (kermesse) → voir cadastre des terrains communaux pour emplacement- deux espaces : une salle des fêtes et une salle de réunion- ouvert à tous	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none">- parce qu'il n'y a pas de salle de rencontre publique- parce que les salles existantes (cf. la salle Dramatique) ne sont pas adaptées en termes d'infrastructures et de localisation (centre du village → nuisances)	<i>Pour qui ?</i> <ul style="list-style-type: none">- les groupements locaux, tous les habitants

2. <u>Prolongement de l'aménagement des abords de l'église</u> <ul style="list-style-type: none">- prolongement vers la rue Saint-Denys et le débouché de la rue Morimont- prolongement vers et intégration de la plaine de jeux	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none">- pour créer un grand espace de rencontres- pour les activités culturelles, sportives et religieuses (non bruyantes)- pour améliorer la mobilité et favoriser les balades	<i>Pour qui ?</i> <ul style="list-style-type: none">- les associations, les citoyens, les enfants

SORINNE-LA-LONGUE

1. <u>Aménagement d'une plaine de jeux au cœur du village</u> <ul style="list-style-type: none">- infrastructure sécurisée comprenant des jeux, une table de ping-pong, un panier de basket-ball, des bancs, des poubelles, etc.	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none">- pour favoriser les rencontres entre enfants du village, en toute sécurité à l'écart de l'axe routier- pour favoriser les rencontres intergénérationnelles	<i>Pour qui ?</i> <ul style="list-style-type: none">- les Sorinnois de tout âge, les promeneurs

2. <u>Aménagement d'une aire de convivialité au lieu-dit « L'ierdau » (rue du Vicinal)</u> <ul style="list-style-type: none">- infrastructure similaire à celle du Bois didactique de Courrière : barbecue, bancs, abris couvert, poubelles, etc.- prise en charge de l'entretien du lieu par le Comité de village	
<i>Pourquoi?</i> <ul style="list-style-type: none">- parce qu'il n'y a actuellement pas d'espace public extérieur aménagé en tant que lieu de rencontre- pour favoriser les rencontres fortuites entre villageois, promeneurs- pour créer un lieu de halte supplémentaire dans le maillage des chemins de promenade de la commune (pédestre, attelage, VTT, etc.)- pour stimuler une activité villageoise (entretien du lieu)	<i>Pour qui ?</i> <ul style="list-style-type: none">- les Sorinnois, les usagers des chemins de promenade

3. **Réflexion sur le devenir de l'église du village**

- appropriation de l'endroit par les habitants, garantissant une utilisation du lieu à des fins publiques et non privées (après désacralisation ?)
- restauration du parvis

Pourquoi?

- du fait de la disparition des pratiquants
- pour préserver un élément du patrimoine culturel de l'entité et le mettre à disposition du public (pas de projets immobiliers, commerciaux, etc.)

Pour qui ?

- tous les Assessois, les Sorinnois

6. Les priorités

Les projets considérés comme prioritaires par les différents sous-groupes (par village) sont les suivants :

- **Assesse** : Aménagement de halles socio-culturelles pour l'entité d'Assesse
- **Courrière** : Aménagement du presbytère en maison de village – si le projet de terrain multisports (foot-basket) en lieu et place du skate park et du terrain de tennis est mis en œuvre
- **Crupet** : Aménagement global et intégré de l'espace composé par la salle Crupet 85 (ancienne école), la rue Haute, la place du jeu de balle et la plaine de jeux
- **Florée** : Aménagement du site de la fontaine Sainte-Geneviève
- **Sart-Bernard** : Création d'un local de village
- **Sorinne-la-Longue** : Aménagement d'une plaine de jeux au cœur du village

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de penser à l'intérêt collectif et de dépasser les intérêts de leur village, c'est le projet « **Aménagement de halles socio-culturelles pour l'entité d'Assesse** » qui est mentionné par une grande majorité (83%) des participants dans leurs priorités.

7. Les suites

La CLDR, commission représentative de la population et de ses différents secteurs sera installée après les élections communales, au début 2013. Elle prendra connaissance des résultats des réflexions de l'ensemble des GT.

D'ici là, certaines démarches (visites de terrain, entretiens, etc.) pourront être effectuées pour éclaircir/préciser certains points soulevés lors de cette réunion. Les participants au GT (et les « excusés ») seront tenus informés des prochaines étapes.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Audrey WANZOUL: a.wanzoul@frw.be - Tél: 083/66 07 73

Geoffrey LIGOT: g.ligot@frw.be - Tél: 083/66 07 78

Rue de Hiétine, 2

5370 Havelange

www.frw.be

Merci pour votre participation !